



## Association des Propriétaires de Terrains Non Bâti en Zone Urbaine

Nice, le 15 janvier 2020

### **Objet : Appel de cotisation 2020**

Mesdames, Messieurs, cher(e)s ami(e)s,

Le Conseil d'administration de la TFPNB avait pensé vous exonérer de cotisation eu égard à nos fonds suffisants pour vous représenter et vous défendre.

Après connaissance approfondie de nos statuts, nous sommes dans l'obligation officielle de percevoir une cotisation pour que notre association existe et soit reconnue juridiquement.

Il a été décidé à l'unanimité, lors de l'assemblée générale du jeudi 12 décembre 2019 à la coopérative agricole d'Antibes, de mettre la cotisation annuelle à **10 euros**.

Par contre, si le besoin se faisait sentir, nous ferions appel dans l'urgence à de nouvelles cotisations à n'importe quel moment de l'année en cours.

Nous devons rester vigilants, ne pas sortir des clous, pour être crédibles face à toute éventualité juridique.

### **ATTENTION DANGER**

Une nouvelle proposition de loi a été présentée à l'Assemblée Nationale le 16 octobre 2019 par le député **Jean-Luc LAGLEIZE, visant à réduire le coût du foncier et à augmenter l'offre de logements accessibles aux Français.**

Un logement pour tous, oui ! Mais sur le dos de qui...?! Celui des possédants fonciers.

Le foncier sera préempté par le Préfet sous tutelle de l'Etat.

Le prix de ce foncier sera fixé par les domaines (prix minimum) ou par un ordre d'experts agréés par l'Etat (Quelle est la différence ?!).

Nous pensons ne pas être dans un pays totalitaire.

Il y a atteinte au droit de propriété, celui-ci est bafoué. C'est un vol organisé avec l'aide des pouvoirs publics.

Dans notre pays, la propriété est un droit réel et perpétuel sur les biens.

C'est un droit d'user, de jouir et de disposer d'une chose d'une manière exclusive et absolue.

En attendant, soyons tous vigilants, la sécurité et la prudence restent de mise face à l'incertitude de nos gouvernants.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, recevez nos salutations les plus sincères.

Amitiés à tous !

Le Président  
Michel DESSUS

Le vice-président  
Patrice GALANT

Le Trésorier  
Serge AMOROTTI

Le secrétaire  
Fabien REYNAUD

**Association des Propriétaires de Terrains Non Bâti en Zone Urbaine**

MIN Fleurs 6 – box 116 - 06296 Nice cedex 3

Tél : 06 18 93 90 46

Mail : [fonciernonbati@free.fr](mailto:fonciernonbati@free.fr) - Site internet : [fonciernonbati.com](http://fonciernonbati.com)